

sa vie, dans la paisible retraite du Pensionnat de Saint-Louis de Gonzague, furent une prière presque ininterrompue. C'est à la chapelle qu'on le trouvait, à toute heure du jour, tenant compagnie à son bon Maître, en attendant d'aller le contempler dans la gloire du ciel.

Que nos prières l'accompagnent au delà de la tombe et hâtent son entrée dans le séjour des bienheureux, si déjà il n'y est parvenu.

R. I. P.

A TRAVERS LES DIOCÈSES

Montréal. — Le 21 avril, quatre religieuses de l'Immaculée-Conception sont parties pour les lointaines missions chinoises. Elles s'y consacreront au soin des malades, des lépreux surtout, des infirmes et des enfants abandonnés.

Deux d'entre elles se rendront à la léproserie de la mission sur l'île Sainte-Marie, à Shek-Lung, près de Canton, et les deux autres iront augmenter le personnel d'une nouvelle crèche mise sous la direction de la mission, par le gouvernement chinois. Cette nouvelle crèche se trouve à Sa-Ho-Po, près de Canton. On y recevra de 5,000 à 6,000 bébés chinois chaque année.

Présentement la mission comprend quinze sœurs qui dirigent la maison de la Sainte-Enfance à Canton, et la léproserie ; quatre autres sont à Sa-Ho-Po.

— Par décision de S. G. Mgr l'Archevêque, M. l'abbé Aug. Lapalme, vicaire à St-Irénée, a été nommé curé de St-François-de-Sales. Il y succède à M. l'abbé Denis Casaubon, décédé dernièrement.

Ottawa. — Mgr Ernest Filippi, prélat romain, succède à Mgr Sinnott (aujourd'hui archevêque de Winnipeg) au poste de secrétaire de Son Excellence le délégué apostolique au Canada.

— On vote présentement sur la question de la prohibition à Hull. Le vote est très long à cause du système stupide inventé par les amis de l'alcoolisme d'un seul bureau de votation par ville, quand il s'agit de chasser l'alcool.

Avant qu'il commençât S. G. Mgr Gauthier adressait aux fidèles de Hull une lettre pour les encourager à bouter hors de leur ville ce commerce d'empoisonneurs qui la déshonore.

"Votre ville prospère et progressive de Hull, dit Sa Grandeur, passe depuis quelques mois par une rude épreuve. La ville d'Ottawa se trouve sous un régime sévère de prohibition pour la vente de boissons enivrantes aux hôtels et aux magasins. Ce commerce a été concentré en